

Organisation de la rentrée

Bienvenue



**LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023
à 14 h 30**

**Accueil de tous les élèves de 6^{ème} et 2^{nde}
et des nouveaux élèves* de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 1^{ère}, T^{ale}.**
* nouveaux dans l'établissement.

- *Durant l'après-midi, les élèves découvriront l'établissement : visite des locaux, présentation de l'équipe, infos diverses, ... Ils seront libérés, ce jour-là, à 17 h.*
- *Le soir, les élèves internes (nouveaux) découvriront l'internat : lieux de vie, fonctionnement, activités. Vers 19 h, ils feront connaissance autour d'un barbecue, puis feront des jeux de connaissance.*

**MARDI 5 SEPTEMBRE 2023
matin**

**Accueil par le professeur principal,
puis début des cours, selon l'emploi du temps distribué**

Fin des cours, ce jour-là (quel que soit l'emploi du temps) : 16 h.

- **9 h 30** : élèves de **Sixième** et **Seconde**.
- **9 h 45** : élèves de **Cinquième** et **Quatrième**.
- **10 h 00** : élèves de **Troisième**.
- **10 h 40** : élèves de **Première** et **Terminale**.




Listes de fournitures


Les listes de fournitures scolaires sont disponibles sur le site www.lasalleigny.fr (onglet « documents familles »).

Les parents qui le souhaitent peuvent commander :

- leurs fournitures via scoléo* : <https://www.scoleo.fr> . Sélectionner « La Salle Igny »
- les étiquettes prénoms via A-QUI-S* : www.a-qui-s.fr - code IGN1752.

* Scoléo et A-QUI-S sont des entreprises partenaires choisies par l'A.P.E.L.
Pour tout renseignement, contactez l'A.P.E.L. : apellasalleigny@gmail.com

 Chaque élève doit porter un **tee-shirt technique La Salle Igny** lors des cours d'EPS et des sorties scolaires. Ce tee-shirt est remis, le jour de la rentrée, aux nouveaux élèves. Néanmoins, vous pouvez en acheter un deuxième, à l'accueil (8 €).

 Le **trousseau nécessaire pour l'internat** comporte : couette et housse de couette, drap housse 90 x 190, oreiller et taie d'oreiller, cadenas à clé, trousse et serviette de toilette, pyjama, peignoir (facultatif), chaussons, tenue de rechange (1 tenue par jour), sac de linge sale. Il est aussi possible de décorer sa chambre (prévoir de la pâte-à-fixer blanche).

Attention : les produits conditionnés sous pression (déodorant, parfum en vaporisateur, ...) sont strictement interdits.



Horaires

L'emploi du temps de chaque élève sera distribué, le jour de la rentrée. Amplitude maximale : 8 h 30 à 18 h 10 (19 h, exceptionnellement, au lycée).

Exceptions :

- **Lundi** :
1^{ère} heure : aucun cours (sauf spé en 1^{ère} G ou T^{ale} G).
Arrivée des élèves possible de **8 h 10 à 9 h 15**.
Départ du car de Denfert Rochereau à 8 h 15.
- **Vendredi** : sortie à 12 h 40 (externes)
ou à partir de 13 h (DP et internes).
- **sauf lycée** :
14 h à 18 h : Devoirs Surveillés (cf. calendrier distribué), examens blancs, ...
- **sauf retenues**, pour tous, si nécessaire...
- **sauf hippologie-équitation**...
- **sauf événement particulier obligatoire** (fête de l'établissement, ...).

Tout au long de l'année (hors vacances), l'établissement ouvre à **8 h 05, chaque matin**,



Sauf cas de force majeure (incident technique du RER, ...), **le portail d'entrée de l'établissement ferme à 8 h 25 et ne ré-ouvre que quelques minutes plus tard**. Les élèves en retard devront attendre que tous les autres élèves soient installés avant de pénétrer dans l'établissement.



Les **élèves externes** qui ne déjeunent pas au self doivent quitter l'établissement immédiatement après leur dernier cours de la matinée, et ils ne peuvent pas revenir avant 13 h 45.

Entre 12 h 50 et 13 h 45, les portes de l'établissement seront fermées.

Par mesure de sécurité, il leur est également **déconseillé de stationner dans la rue**.

Mieux vaut, donc, n'arriver aux abords du collège qu'à 13 h 45, et pas avant.



Réunions des parents



Ces réunions sont essentielles. Elles nous permettent de faire connaissance, de fixer les objectifs de l'année, de distribuer des documents et de donner les grandes dates du calendrier. Elles se dérouleront aux dates suivantes :

- **6^{ème}** : mercredi 6 septembre, à 17 h 30.
- **5^{ème}** : mercredi 13 septembre, à 17 h 30.
- **4^{ème}** : mercredi 13 septembre, à 18 h 30.
- **3^{ème}** : lundi 11 septembre, à 18 h.
- **2^{nde}** : mercredi 6 septembre, à 18 h 30.
- **1^{ère} et T^{ale}** : jeudi 14 septembre, à 18 h.

Durée des réunions : 2 h environ.

Déroulement : assemblée générale puis rencontre du professeur principal et, selon les niveaux, des professeurs.



En complément, une autre réunion est organisée pour les **parents des internes, mercredi 27 septembre**, à 18 h.

Ce jour-là, après quelques informations générales, les parents pourront dîner avec leur enfant et visiter sa chambre.



Enfin, dernière réunion importante : **l'Assemblée Générale de l'A.P.E.L.**, association des parents d'élèves.
Elle se déroulera le **jeudi 21 septembre**, à 20 h.

Lectures d'été

- **collégiens** : Les professeurs de français, d'espagnol et d'histoire conseillent vivement aux collégiens de lire pendant l'été, deux ou trois œuvres, correspondant à leur niveau. Cf. liste jointe à ce FIF.

- **lycéens** : Les professeurs de français conseillent aux élèves de lire, dès à présent, les livres suivants qui seront nécessaires pour aborder le programme. D'autres œuvres seront à lire durant l'année. Œuvres à lire :



Pour le plaisir, les lycéens peuvent aussi lire :

- *Les fourberies de Scapin* et *Tartuffe*, de Molière.
- *Roméo et Juliette*, de Shakespeare.
- *Au bonheur des dames*, de Zola.
- *Tout va pour le mieux*, de Monnier.

Téléphone et smartphone

L'usage des téléphones est réglementé dans l'établissement.



Dans la journée :

- **au collège** : l'usage du téléphone et du smartphone est totalement interdit, conformément à la loi.
- **aux lycées** : l'usage du téléphone et du smartphone :
 - * **est interdit le matin**, de 8 h 25 à 12 h 40, **et l'après-midi**, de 14 h à 18 h 10, **y compris pendant la récréation**,
 - * **est toléré uniquement sur le temps du déjeuner** et à l'extérieur des bâtiments, entre 12 h 40 et 14 h.

A l'internat :

- **au collège** :
L'usage du téléphone et du smartphone est **toléré de 19 h 30 à 20 h 30**, sauf au foyer et durant les activités.
Attention : seul le téléphone/smartphone que chaque famille aura déclaré sera toléré.
Le vendredi, téléphones et smartphones (ramassés la veille, à 20 h 30) sont rendus après le déjeuner.
- **aux lycées** :
L'usage du téléphone/smartphone est **toléré de 18 h 30 à 20 h 30**, sauf durant le dîner, au foyer et durant les activités.
Attention : seul le téléphone/smartphone que chaque famille aura déclaré sera toléré.

Le reste du temps, les élèves ont à leur disposition **un téléphone filaire, installé dans une "cabine"**, qu'ils peuvent utiliser raisonnablement. Cela permet aux familles qui le souhaitent de ne pas donner de téléphone/smartphone à leur enfant.

En effet, comme dans tous les établissements scolaires de France, le téléphone est souvent à l'origine de problèmes : perte, vol, détérioration, non respect du règlement intérieur... sans parler du mauvais usage des images et des réseaux sociaux : harcèlement, accès à des contenus violents ou de pornographie, ...

Dans les transports en commun, le téléphone est aussi à l'origine des rares problèmes que les jeunes peuvent rencontrer. Car on n'agresse pas un jeune pour lui voler son cahier de Maths !

Rappelons donc que **les élèves n'ont pas besoin de téléphone, et encore moins de smartphone.**



D'autant plus que, pour toute difficulté, vous pouvez joindre un responsable en permanence, 24 h sur 24, et l'établissement vous joint de la même manière, en cas de nécessité.

De plus, les élèves sont entourés de leurs camarades, toute la journée... pas besoin de téléphone pour leur parler !...

Malgré tout, si vous tenez à ce que votre enfant ait un téléphone, nous vous conseillons de choisir **un modèle basique, à clapet ou sans accès à internet**, mais pas un smartphone.

A savoir : **l'établissement décline toute responsabilité** en cas de difficulté causée par ou concernant un téléphone et **se réserve le droit de le confisquer, pour une durée indéterminée**, en cas de non respect des règles d'utilisation. Dans ce cas, le téléphone sera remis à l'élève ou aux parents, à une date et un moment fixé par l'équipe de Direction.

Nouveautés, en 6^{ème} et en 2GT

- **Sixième** : Heure de **soutien** ou d'**approfondissement**, dispositif « **devoirs faits** »... Nous travaillons actuellement à la mise en place des nouveautés élaborées par le Ministère pour la classe de Sixième. Pas de grande révolution à attendre, cependant... car nous faisons déjà beaucoup à ce sujet de l'accompagnement des élèves !
D'autre part, nous proposerons aux élèves une heure d'**initiation aux langues (Allemand et Espagnol)** et à la **culture antique**.
- **Seconde** : ouverture d'une **option Latin** (2 heures par semaine) pour les élèves volontaires (inscriptions en septembre).

Option AET (Agronomie Economie et Territoire), en 1^{ère} Générale

Pour approfondir les thèmes de **transition énergétique** et d'**agro-écologie**, les élèves de 1^{ère} G suivant la spécialité Biologie-écologie, suivent obligatoirement cette option. Les autres élèves, volontaires, le peuvent aussi, en s'inscrivant auprès de M^{me} FLOQUET.

Option E.P.S., au lycée

Cette option, de **3 heures par semaine** (par niveaux), a pour objectif de :

- développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles activités physiques et sportives,
- faire comprendre aux jeunes que les activités physiques s'inscrivent dans des problématiques de société,
- faire réfléchir les élèves sur leur activité physique,
- sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une d'étude.

Il permet de pratiquer **plusieurs sports** :

- pour les trois niveaux : la **muscultation**, cœur de ce module, avec une réflexion sur l'entretien et le développement de soi,
- en Seconde : le **V.T.T.** en milieu naturel,
- en Première : le **bike and run**,
- en Terminale : l'**escalade**.

Il sera demandé à chaque élève, une production finale, à partir des connaissances acquises.

L'évaluation de l'enseignement optionnel se réalise en **contrôle continu**. Ainsi, les notes trimestrielles des classes de première et de terminale sont prises en compte, avec les autres enseignements, dans les 10 % du contrôle continu du bac.



Option hippologie-équitation

L'option hippologie-équitation se déroule le vendredi après-midi, en partenariat avec le **club hippique de Vilvert**, à Jouy-en-Josas. Un ou deux groupes sera(ont) composé(s), selon le nombre d'inscrits.

Cette activité sera aussi ouverte aux collégiens ayant un niveau Galop 3 minimum, en fonction des places disponibles, **les lycéens étant prioritaires**.

Les élèves intéressés (qui ne l'avaient pas déjà indiqué sur leur dossier d'inscription) doivent écrire une lettre présentant leur motivation et l'adresser, par courrier, à M^{me} FLOQUET avant le mercredi 30 août. Le choix des élèves se fera selon l'ordre d'arrivée des demandes.



Etude encadrée



Les élèves internes bénéficient, les **lundis, mardis, mercredis et jeudis**, d'une heure d'étude encadrée, après les cours. Une 2^{ème} heure d'étude est prévue pour les élèves internes lycéens, plus tard dans la soirée.

Les élèves demi-pensionnaires qui le souhaitent (dans la limite des places disponibles) pourront, eux aussi, bénéficier de la 1^{ère} heure d'étude, avec les internes. Les inscriptions se dérouleront dans la 2^{ème} quinzaine de septembre.

Cette étude encadrée est assurée par des professeurs et/ou des surveillants qui vérifient que l'élève est bien présent, qu'il ne discute pas, qu'il se met au travail, ... Dans la mesure du possible, l'un d'entre eux peut aussi aider un élève qui éprouverait des difficultés dans l'une ou l'autre des matières. D'où l'importance que l'élève ait bien rempli son agenda, durant la journée !

Séjours, voyages scolaires et International



- Nous travaillons actuellement à l'élaboration des **séjours et échanges linguistiques** qui vous seront proposés l'an prochain. Plus de précisions, lors des réunions de rentrée.
- Les élèves de 1STAV ont la possibilité d'effectuer tout ou partie de leur **stage à l'étranger**, dans le cadre du consortium **Erasmus +**. Plus d'infos, à la rentrée.
- Les élèves de 4[°]-3[°], 2[°]-1[°] auront la possibilité de se préparer à passer les **examens de Cambridge**. Les tests de sélection (cette proposition ne s'adressant qu'aux élèves ayant un excellent niveau en Anglais et un très bon niveau général) se dérouleront, courant septembre.
A savoir : Une participation aux frais pédagogiques est demandée, afin d'acquérir les supports pédagogiques que les élèves garderont et afin de s'inscrire à l'examen officiel (environ 200 €).

Activités sportives et culturelles

- Comme chaque année, de nombreux ateliers péri-éducatifs seront proposés aux élèves :
 - **sports** : football, futsal, muscultation, fitness, escalade, badminton, basket, volley, footing, ...
 - **activités culturelles** : échecs, dessin, chorale, théâtre, pâtisserie, photo, danse, multimedia, ludothèque, cinéma, ...



- **Sophrologie** :



Afin de favoriser le bien-être des jeunes, au quotidien, la sophrologie fait partie de notre projet d'établissement.

La sophrologie est un entraînement personnel basé sur des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit. Elle a pour objectif le renforcement des attitudes positives au quotidien.

Elle participe activement au développement des capacités, à la gestion du stress et des émotions négatives qu'elles soient d'origines scolaires ou personnelles.

Des séances seront proposées aux élèves volontaires, au cours du 1^{er} trimestre, et se prolongeront le reste de l'année. Elles sont assurées par des sophrologues bénévoles de l'école caycédienne de Paris.

Activités pastorales



Notre établissement propose, à tous ses élèves, soit un enseignement de culture religieuse sur les heures de classe, soit des temps forts. De plus, des actions de sensibilisation et de solidarité sont menées, plus particulièrement pendant l'Avent ou le Carême.

Si un nombre suffisant d'élèves le demandent, ils peuvent suivre une préparation aux sacrements : préparation au baptême, à la première communion et à la confirmation, ainsi qu'une préparation à la profession de foi.

EcoleDirecte



EcoleDirecte est l'Espace Numérique de Travail qui permet aux familles de suivre la scolarité de leurs enfants (notes, cahier de texte, ...). Un code sera donné en début d'année à toutes les familles.

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter, **sans attendre** !

Restauration (self)



Le service de restauration est assuré tous les jours, du lundi au vendredi, pour tous les élèves.

Tout élève demi-pensionnaire est considéré comme déjeunant du lundi au vendredi inclus.

Toute inscription est un engagement annuel. Une modification ne peut être qu'exceptionnelle et ne peut se faire qu'en fin de trimestre, sur demande écrite auprès de la Vie Scolaire.

L'**accès au self** se fait au moyen de la carte d'identité scolaire remise aux élèves, en début d'année.

Le **mode de règlement** des repas est le même que celui des frais de scolarité, conformément à l'échéancier indiqué sur votre facture annuelle.

Assurance



Tous les élèves sont assurés automatiquement par l'établissement auprès des **Assurances FEC**
21, rue Lothaire – BP 80820 – 57013 METZ CEDEX 01 (cf. dépliant remis, à la rentrée, aux nouveaux élèves).

Car Paris Denfert Rochereau - Igny - Paris



Depuis de nombreuses années, l'établissement affrète un car, pour les élèves internes venant de Paris. Ce car part de Denfert-Rochereau, le lundi à 8 h 15 et ramène les élèves à Paris, le vendredi vers 14 h.

Cependant, au moment où nous nous apprêtons à renouveler le contrat, la compagnie d'autocars vient de nous informer que les prix ont été multipliés par deux pour la rentrée prochaine. Immédiatement, nous avons donc contacté plusieurs autres compagnies, mais aucune n'est intéressée par ces trajets, en particulier celui du lundi matin qui, compte-tenu du trafic sur la route à cette heure-là, impose au chauffeur de partir du dépôt très tôt et de revenir tard.

Ainsi, sur une base de 20 élèves utilisant ce service (estimation haute, à ce jour), les nouveaux tarifs de la compagnie de cars nous obligent à fixer un coût de 1.200 € / élève / an. Cela ne nous paraît évidemment pas raisonnable !

! Dès aujourd'hui, nous vous informons donc que, si nous ne trouvons pas de solution durant l'été (ce qui est malheureusement probable, puisque nous n'avons aucun pouvoir sur les compagnies de cars), nous ne serons pas en mesure de proposer ce service de transport, pour la rentrée prochaine.

Les élèves qui avaient prévu d'utiliser le car devront donc venir en RER, ce qui ne nous paraît pas insurmontable, deux fois par semaine, compte-tenu du fait que la station de RER se situe à 200 mètres de l'entrée de l'établissement et qu'un abonnement Imagine R coûtant 350 € environ et est souvent remboursé, pour tout ou partie, par les départements. Cette solution nous paraît plus économique (et plus écologique !).

Capsules vidéo



Les capsules vidéo présentant l'établissement (école, collège, lycée, UFA, spécialités biologie-écologie et Numérique et Sciences Informatiques, sport, internat, et filière STAV) sont presque prêtes. Elles seront mises en ligne, dans le courant de l'été, [sur notre chaîne Youtube](#). N'hésitez pas à la visionner, à les partager et à vous abonner !

Un mot, pour finir...

Aux nouveaux élèves : pour la grande majorité d'entre vous, lorsque nous nous sommes rencontrés, lors de l'entretien d'inscription, je ne savais encore que je quitterais l'établissement, en cette fin d'année scolaire.

Sachez néanmoins que tout ce que vous m'avez dit sera bien transmis à Madame Maryline TRONCHERE qui va me succéder, et que tout ce que je vous ai dit reste valable.

Si je vous ai accepté dans l'établissement, c'est que vous y avez votre place et que, si vous faites ce que nous nous sommes dit, vous vous épanouirez et réussirez. Je crois en vous ; je compte sur vous !

Aux anciens élèves : vous allez me manquer ! Mais, là encore : je crois en vous ; je compte sur vous !

A tous : bel été à vous et à vos familles que je n'oublie pas.

Frère Vincent de LEGLISE
mail personnel : fvdI@lasallefrance.fr

L'administration ré-ouvrira le jeudi 17 août 2023, à 10 h.

Bonnes vacances à tous !

01 69 35 15 00 - www.lasalleigny.fr - accueil@lasalleigny.fr